

E-BANKING

Binck.fr et BNP Paribas renouvellent leur partenariat

Le courtier en ligne Binck.fr a annoncé, le 21 janvier 2013, le renouvellement de son partenariat avec BNP Paribas.

Grâce à cet accord, les entités proposent aux investisseurs des frais de courtage gratuits sur les *warrants* et certificats cappés, cappés+, floorès et floorès+ de BNP Paribas. Binck.fr remboursera automatiquement les ordres passés sur ces produits de rendement émis par BNP Paribas avant le 15 mars 2013.

Les investisseurs pourront profiter de cette opportunité jusqu'au 1er mars sur les ordres compris entre 500 et 5 000 € dans la limite de 50 ordres par compte. Binck.fr, spécialisé dans la bourse en ligne, organise des formations en ligne gratuites visant à accompagner les clients dans leurs stratégies d'investissement.